



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Mission d'accompagnement de projets s'inscrivant dans la démarche « Ruralité, Agriculture, Territoire » pour SAINT-LOUIS Agglomération

4. Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71300000 - 1	Services d'ingénierie

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur Technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°24-6243 du 18/01/2024.

7. Attribution du marché :

Titulaire :
ECOOPARC
1 rue du couvent
68140 Munster



Montant des prestations :

Pour un montant total de 59 000,00 € HT (tranche ferme : 29 500 € HT + tranche optionnelle : 29 500 € HT), tiré de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) remise par le candidat.

Date d'attribution du marché : Vendredi 23 février 2024

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Vendredi 23 février 2024

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Lundi 26 février 2024

